

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX

Bien que le Ministère ait un contrôle limité quant à la rémunération et aux avantages sociaux, la direction aimerait quand même obtenir votre opinion sur les points suivants.

	Tout à fait en désaccord	Ni en accord ou en désaccord				Tout à fait en accord	Ne sais pas
	1	2	3	4	5	9	
5.34 J'estime que je suis raisonnablement rémunéré(e) comparativement aux gens du <i>secteur privé</i> qui effectuent un travail semblable.	1	2	3	4	5	9	
5.35 J'estime que je suis raisonnablement rémunéré(e) comparativement aux gens du <i>secteur public</i> qui effectuent un travail semblable.	1	2	3	4	5	9	
5.36 Le temps supplémentaire est rémunéré de façon appropriée.	1	2	3	4	5	9	
5.37 Le salaire du personnel recruté sur place reflète les conditions locales du marché du travail.	1	2	3	4	5	9	
5.38 Les Directives sur le service extérieur (DSE) actuelles sont justes et adéquates.-	1	2	3	4	5	9	
5.39 Les primes d'encouragement du Ministère (Prix du Ministre du Commerce international pour le Service commercial, Prix du Sous-ministre pour le personnel recruté sur place, Primes au mérite) m'incitent à bien faire mon travail.	1	2	3	4	5	9	

5.40 Quel est votre niveau de satisfaction à l'égard des points suivants :

	Pas du tout satisfait(e)										Entièrement satisfait(e)	Ne s'applique pas à moi
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	99	
● votre salaire	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	99	
● vos avantages sociaux (médicaux, dentaires, retraite, etc.)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	99	
● les Directives sur le service extérieur	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	99	
● l'indice de mission	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	99	